

B R U X E L L E S.

Cette Cour étant plongée dans le deuil pour la mort de la Sérénissime Archiduchesse Infante, Epouse de Son Alt. Royale l'Archiduc Joseph, que nous rapporterons à l'Article d'Allemagne, les Spectacles y ont cessé, & le jour de la naissance de l'Empereur n'a pas été célébré le 8. Décembre avec l'appareil usité, Son Alt. Royale le Duc Charles de Lorraine a assisté dans la Chapelle de la Cour au *Te Deum* & à la grande Messe, sans que les Conseils, les Tribunaux de Justice, ni l'Etat Major de la Garnison y eussent été invités.

Les tirages de la Loterie Impériale & Royale par ambes, ternes, quadernes, &c. dont on a donné le plan en son tems, se font toujours très-régulièrement à *Bruxelles* aux jours marqués. Le quarante-deuxième s'est fait le 17. Décembre. Celui d'une seconde Loterie Royale établie en une seule classe, à trois pistoles par Billet, de la création de 1763, est fixé au 12. Mars prochain.

En parlant ici de ces deux Loteries, il s'en présente une autre d'une forme nouvelle, dont il nous a été envoyé le plan en nombre d'exemplaires. C'est une Loterie du Duché Souverain de *Bouillon*, établie dans la Ville de ce nom par Lettres Patentes de Son Altesse Sér. le Duc de Bouillon du 16. Octobre 1763, & registrées en sa Cour le 8. Novembre suivant, avec faculté à tout étranger de pouvoir s'y intéresser. Cette Loterie est composée de vingt mille Billets, du prix de 50 livres tournois chacun, formant un fonds d'un million de livres, lequel sera réparti en 4000 lots, conformément au tableau  
qui